

DECRET N° 2015- 448 DU 24 AOUT 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Agence Béninoise de Métrologie et du Contrôle de la Qualité (ABMCQ).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n°2012-545 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises;
- Vu** le décret n°2009-701 du 31 décembre 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Béninoise de Métrologie et du Contrôle de la Qualité (**ABMCQ**) ;
- Vu** le procès-verbal de la session du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise de Métrologie et du Contrôle de la Qualité (**ABMCQ**) du 05 novembre 2014 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Industrie et du Commerce ;
- Le** Conseil des Ministres, entendu en ses séances des 21 et 22 juillet 2015,

DECRETE:

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Agence Béninoise de Métrologie et du Contrôle de la Qualité (**ABMCQ**), tel qu'il est annexé au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 24 août 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé du Développement Economique, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance,

Lionel ZINSOU

Le Vice-Premier Ministre Chargé de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique,

Le Ministre d'Etat Chargé de
l'Economie, des Finances et des
Programmes de Dénationalisation,

François Adebayo ABIOLA

Komi KOUTCHE

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce,

Pocoun Damé KOMBIENOU

AMPLIATIONS: PR 6, AN 4, CS 2, CC 2, CES 2, HAAC 2, PM/DEEPPPBG 2, VPM/ESRS 2 MEEFPD 2, MIC 2, AUTRES MINISTERES 24, SGG 4, DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5, BN-DAN-DLC 3, GCOMB-DGCST-INSAE 3, BCP-CSM-IGAA 3, UAC-ENAM-FADESP 3, UNIPAR-FDSP 2, BAG 2, JORB 1.